

Dépenses de fonction des titulaires d'un emploi supérieur 2024-2025¹

¹ Article 4 (20) du [Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels](#)

Il s'agit des dépenses qu'engagent les titulaires d'un emploi supérieur pour leur travail, qui sont adaptées à l'événement pour lequel elles sont effectuées et qui sont remboursées par l'organisme public, sur production des pièces justificatives. Les dépenses faites à titre privé ne sont pas visées.

Note : tous les montants affichés incluent les taxes.

Mise à jour le 5 mai 2025.

Table des matières

Ernest Desrosiers Président-directeur général	3
André Picard Vice-président au financement	4
Francis Goulet Vice-président aux assurances et à la protection du revenu	5
Virginie Simard Vice-présidente à la clientèle	6
Jean-Philippe Day Vice-président administration	7
François Rousseau Vice-président aux technologies de l'information	8

Ernest Desrosiers
Président-directeur général

1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025

Description de la dépense	Date	Coût
Dîner avec André Houle	2025-03-11	71,39 \$

André Picard

Vice-président au financement

1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025

Description de la dépense	Date	Coût
Aucune dépense de fonction n'a été réclamée.		

Francis Goulet

Vice-président aux assurances et à la protection du revenu

1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025

Description de la dépense	Date	Coût
Aucune dépense de fonction n'a été réclamée.		

Virginie Simard

Vice-présidente à la clientèle

1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025

Description de la dépense	Date	Coût
Aucune dépense de fonction n'a été réclamée.		

Jean-Philippe Day
Vice-président administration

1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025

Description de la dépense	Date	Coût
Aucune dépense de fonction n'a été réclamée.		

François Rousseau

Vice-président aux technologies de l'information

1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025

Description de la dépense	Date	Coût
Aucune dépense de fonction n'a été réclamée.		